

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**DOCUMENT DE LA STRATEGIE DE GESTION DE
LA DETTE A MOYEN TERME DE LA RDC
2026 - 2028**

Novembre 2025

AFU	Unité de compte FAD
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Économique de l’Afrique
BCC	Banque Centrale du Congo
BT	Bons du Trésor
CDF	Franc congolais
CNEDP	Comité national d’endettement public
CNY	Yuan chinois
CPCM	Comité Permanent du Cadrage Macro-économique
CPIA	Evaluation des politiques et des institutions nationales
CSPP	Cellule de Suivi des Projets et Programmes du Ministère des Finances
DGDP	Direction Générale de la Dette Publique
DGPPB	Direction Générale de Politique et Programmation Budgétaire
DRI	Debt Relief International
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FAD	Fonds africain de développement
FIDA	Fonds international pour le développement de l’Agriculture
FMI	Fonds Monétaire International
IDA	Association international de développement
INS	Institut National des Statistiques
INT	Intérêt
Sofr	Secured Overnight Financing Rate. Taux publié par Chicago Mercantile Exchanges
LoFIP	Loi des finances relative aux finances publiques
MAECI	Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale
MPRM	Ministère du Plan et Révolution de la Modernité
OT	Obligations du trésor
PIB	Produit intérieur brut
PNSD	Plan National Stratégique de Développement
PSTE	Pays pauvres très endettés
RB	Recettes budgétaires
RDC	République Démocratique du Congo
SDMT	Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme
SDR	Droits de tirages spéciaux
STD	Service total de la dette
USD	Dollar US
VA	Valeur actualisée

INTRODUCTION	7
I. OBJECTIFS DE LA STRATEGIE DE GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE	8
II. PORTÉE DE LA STRATEGIE D'ENDETTEMENT	8
III. STRUCTURE DU PORTEFEUILLE ET INDICATEURS DE COUT ET RISQUES DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE A FIN DECEMBRE 2025	9
IV. HYPOTHESES MACROECONOMIQUES SUR LA PERIODE 2026 - 2028	12
V. SOURCES DE FINANCEMENT	13
VI. DEMARCHE SUIVIE	14
VII. STRATEGIE PRÉFERÉE	14
VIII. CIBLES DES INDICATEURS DE COUT ET RISQUES DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE PUBLIQUE	15
IX. PLAN DE FINANCEMENT	15
CONCLUSION	17

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Graphique 1 : Répartition du portefeuille par monnaie à fin 2025	15
Graphique 2 : Profil de remboursement de la dette publique à fin 2025	15
Tableau 1 : Encours dette extérieure par type créancier à fin 2025	9
Tableau 2 : Indicateurs de coût et risques	10
Tableau 3 : Prévisions des principaux indicateurs macro-budgétaires	13
Tableau 4 : Plan annuel de financement	16

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion de la dette publique coulée dans le Plan stratégique de réforme des finances publiques de la RDC actualisé en 2021, l'élaboration d'une stratégie de la dette devant orienter les décisions de gestion est soulignée comme une priorité incontournable.

A cet effet, et dans le souci d'appropriation de bonnes pratiques en matière de gestion de la dette publique, la République Démocratique du Congo a élaboré en 2019, avec l'assistance de l'Afritac Centre, la stratégie de la dette couvrant la période 2020 – 2024. Celle-ci, pour réduire le risque du taux de change, préconisait une mobilisation importante des ressources intérieures en vue de réduire la dépendance du portefeuille au financement extérieur. En ce qui concerne la réduction du risque de refinancement, la stratégie visait à allonger les maturités des titres d'Etat en introduisant les Bons du Trésor à 6 mois et 12 mois, et en émettant graduellement les Obligations du Trésor. Les prêts concessionnels n'étant pas facilement disponibles, la stratégie envisageait leur substitution par des prêts semi-concessionnels, particulièrement ceux en provenance des pays émergents tels que la Chine, l'Inde et la Corée.

Cette orientation n'a pu être suivie en raison des chocs socio-économiques déclenchés par le Covid-19, conduisant à une dégradation du cadre macroéconomique et suscitant une augmentation de besoin de financement et une incapacité pour le Gouvernement de recourir aux financements non concessionnels. Aussi, la crise de liquidité observée dans le secteur financier n'a pas permis aux autorités de couvrir la totalité du besoin de financement intérieur par les émissions de Bons du Trésor.

Devant toutes ces difficultés, la stratégie élaborée en 2019 n'a pu être mise en œuvre et sa révision était impossible. C'est dans ce contexte qu'un autre atelier a pu se tenir en juin 2025, toujours avec l'assistance technique de l'Afritac Centre. Il a regroupé les experts des Ministères du Plan via le Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique (CPCM), du Budget via la Direction Générale de Politiques et Préparations Budgétaires (DGPPB), du Cabinet Finances, de la Cellule de Suivi des Projets et Programmes du Ministère des Finances (CSPP), de la Banque Centrale du Congo (BCC), de la Direction Générale de la Dette Publique (DGDP), de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et de l'Institut National des Statistiques (INS).

A l'issue de leurs travaux, ces fonctionnaires ont produit un Document de stratégie de la dette devant couvrir la période 2026-2028. Il est un référentiel pour toute prise de décision en matière d'endettement public.

I. OBJECTIFS DE LA STRATEGIE DE GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE

Les objectifs retenus dans cette stratégie résultent de missions attribuées à la Direction Générale de la Dette Publique par l'Ordonnance-Loi N°23/021 du 11 septembre 2023 relative à l'endettement public, et également des orientations du Gouvernement relatives à la gestion de la dette telles que mentionnées dans la lettre d'intention adressé au FMI dans le cadre de FEC 2.

Ainsi, les objectifs de la stratégie de gestion de la dette en RDC pour la période 2026 - 2028 visent à : (i) financer les besoins de l'État à moindre coût tout en maintenant le risque associé au portefeuille de la dette publique dans les limites acceptables ; (ii) contribuer au développement du marché intérieur des Titres d'Etat.

II. PORTÉE DE LA STRATEGIE D'ENDETTEMENT

Le champ de la présente SDMT est circonscrit à la dette du Gouvernement central projetée à fin 2025 tenant compte des décaissements et des remboursements prévus. Il s'agit exactement de la partie de la dette publique dont le profil de remboursement est clairement connu. Dans le souci de mieux capter l'ampleur de risque de change dans cette stratégie, la distinction entre dette extérieure et dette intérieure est basée sur le critère de la devise. Ainsi, la dette extérieure comprend la dette libellée en devises étrangères contractée auprès des créanciers multilatéraux, bilatéraux et commerciaux, ainsi que les Bons du Trésor et Obligations du Trésor émis en dollars. Les arriérés techniques d'un import de 157 millions de dollars ne sont pas pris en compte. Il s'agit de la dette due aux créanciers n'ayant pas encore adhéré au processus IPSTE et les négociations sont en cours. Faut d'un profil clair de remboursement, la dette SICOMINES, la seule garantie explicite reconnue officiellement, n'est pas prise en compte. La dette intérieure libellée en Franc congolais est composée uniquement de Bons et Obligations du Trésor émis sur le marché domestique des Titres publics. Les arriérés budgétaires, ne disposant à date d'échéanciers de remboursements retenus, ne sont pas pris en compte dans le cadre de la présente SDMT.

Dans la démarche d'élaboration de la SDMT sous sa dimension analyse et gestion des risques, la dette intérieure s'entend comme étant la dette libellée en francs congolais, et la dette extérieure comme la dette libellée en devises.

III. STRUCTURE DU PORTEFEUILLE ET INDICATEURS DE COUT ET RISQUES DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE A FIN DECEMBRE 2025

A. Structure du Portefeuille de la dette publique à fin 2025

L'encours total de la dette publique projeté à fin 2025 s'élève à 12,0% du PIB, soit une légère baisse de 0,8 point de pourcentage du PIB par rapport au niveau de 2024 (hors arriérés intérieurs). Il est composé de 98,8% de la dette extérieure et 1,2% de la dette intérieure.

L'encours de la dette extérieure s'élève à USD 9 976,80. Il est composé en grande partie de la dette multilatérale, soit 77% du total, comme l'indique la figure 1. Les plus importants Bailleurs de fonds multilatéraux sont l'Association Internationale de Développement (IDA) avec 47% de l'encours extérieur et le Fonds Monétaire International (FMI) avec 22%.

Tableau 1 : Encours de la dette extérieure par type de créancier à fin 2025 (En millions USD)

Créancier	Montant	Part en %
I. Multilatéraux	7 634,12	77%
1. IDA	4 694,02	47%
2. FMI	2 180,20	22%
3. Autres	759,90	8%
II. Bilatéraux	1 080,98	11%
dont Exim China	756,93	8%
III. Commerciaux	138,92	1%
IV. Titres Publics	1 122,77	11%
TOTAL	9 976,80	100%

Source : DGDP

Comme annoncé précédemment, la dette Intérieure de la République Démocratique du Congo est constituée uniquement de Bons du Trésor et Obligations du Trésor émis en franc congolais. Ils représentent 0,1% du PIB et 12% de l'encours de la Dette Publique à fin 2025. Les Obligations du Trésor indexées au taux du dollar dominant ce portefeuille et s'évaluent, à fin 2025, à CDF 103,6 milliards, soit USD 36,4 millions.

B. Indicateurs de coût et risques du portefeuille de la dette à fin 2025

Les indicateurs de coût et de risques du portefeuille de la dette projeté à fin décembre 2025 sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : Indicateurs de coût et de risques du portefeuille de la dette publique de la RDC projeté à fin 2025

Indicateurs de risque		Dettes extérieures	Dettes intérieures	Dettes Totales
Montant (en millions of CDF)		28 384 430,6	330 720,7	28 715 151,3
Montant (en millions of USD)		9 977,0	116,2	10 093,2
Dettes Nominale en pourcentage du PIB		11,9	0,1	12,0
VA en pourcentage du PIB		8,0	0,1	8,1
Coût de la dette	Paievements des intérêts en pourcentage du PIB	0,2	0,0	0,3
	TI, moyenne pondérée (%)	2,0	10,0	2,1
Risque de Refinancement	ATM (années)	11,9	0,5	11,8
	Dettes arrivant à échéance dans un an (% du total)	11,3	100,0	12,3
	Dettes arrivant à échéance dans un an (% du PIB)	1,4	0,1	1,5
Risque de taux d'intérêt	ATR (années)	11,9	0,5	11,8
	Dettes dont le taux doit être révisé dans un an (% du total)	12,0	100,0	13,0
	Dettes à taux fixe incl T-bills (% du total)	98,8	100,0	98,8
	T-bills (% du total)	0,2	0,0	0,2
FX risque	Dettes en devise (% de la dette totale)			98,8
	Dettes en devises à court terme (% des réserves)			13,7

Source : DGDP

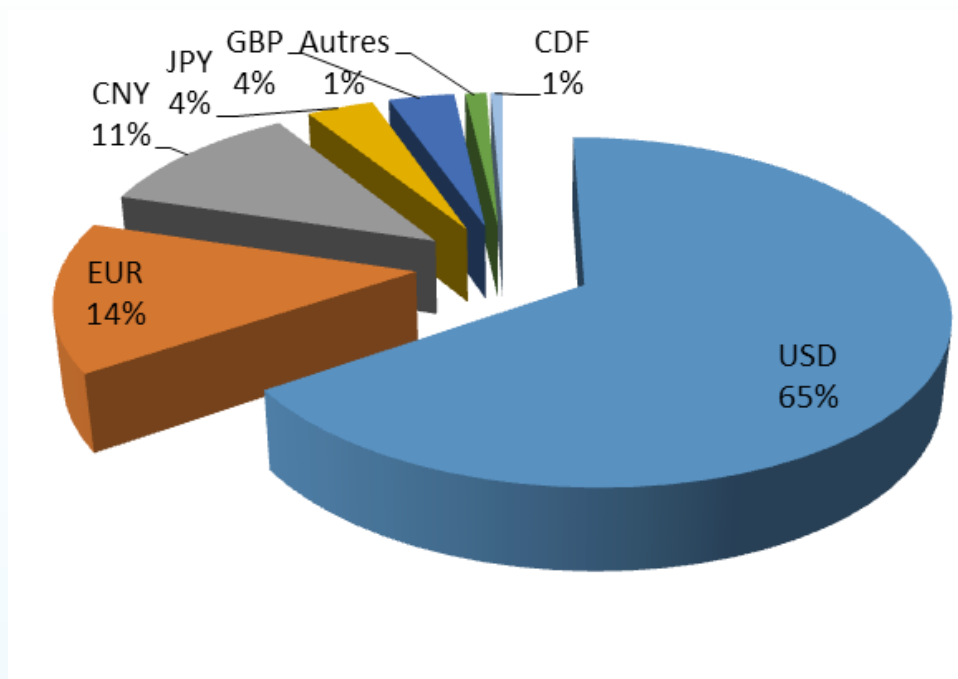
Le taux d'intérêt moyen de l'endettement public à fin 2025 est de 2,1%. Ce coût relativement bas se justifie par le volume important d'emprunts concessionnels et la présence non négligeable des prêts à taux nul dans

le portefeuille.

Quant aux risques, le Tableau 2 et le profil de remboursement (cfr Figure 2), indiquent que la RDC est vulnérable au risque de refinancement et au risque de taux de change.

En effet, le risque de refinancement est induit par les instruments de la dette intérieure dont la part venant à échéance en un an est de 100%, et par le pic observé en 2026 dans le profil de remboursement. L'exposition du portefeuille au risque de taux de change se justifie par la forte dominance de la dette libellée en devises étrangères, soit 98,8% du total.

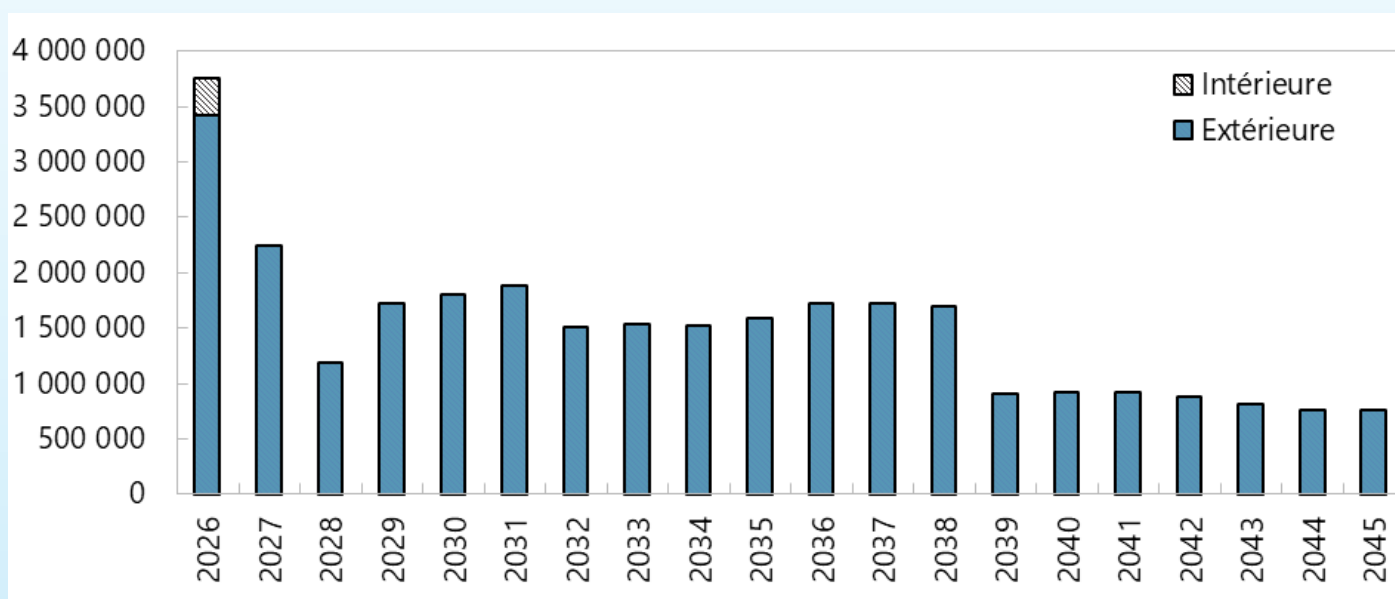
Figure 1 : Répartition par monnaie du portefeuille de la dette publique à fin 2025



Source : DGDP

En somme, le portefeuille de la dette publique de la RDC à fin 2025 est exposé au risque de refinancement et au risque de taux de change. La stratégie qui sera mise en place entre 2026 et 2028, permettra au pays de disposer d'un portefeuille atténué de ces vulnérabilités.

Figure 2 : Profil de remboursement de la dette publique au 31/12/2025 (En millions de CDF)



IV. HYPOTHESES MACROECONOMIQUES SUR LA PERIODE DE 2026 -2028

A - Hypothèses sur l'évolution de l'économie nationale à court et moyen terme

A court terme, il est postulé ce qui suit :

- la poursuite des réformes structurelles profondes, à l'effet notamment de traduire les engagements pris par le Gouvernement dans le cadre de nouveaux accords FEC et FRD ;
- la persistance des défis sécuritaires notamment dans la partie Est du pays avec des conséquences sans précédent sur les finances publiques ;
- la poursuite de la mise en œuvre du pacte de stabilité signé entre le Gouvernement et la Banque Centrale du Congo ;
- la mise en œuvre des mesures de relance et de transformation économique déclinées dans le Programme d'Actions du Gouvernement 2024-28 , adossé au PNSD 2024-28 ;
- le désenclavement des territoires et le renforcement des échanges économiques dans le cadre du volet 2 du Programme de Développement Local de 145 Territoires (PDL-145T) ;
- la construction d'environ 12.000 km de routes à travers le territoire national dans le cadre de la renégociation du contrat SICOMINES.

A moyen terme, l'évolution de l'économie nationale à moyen terme repose sur les hypothèses ci-après :

- la mise en œuvre des mesures de relance et de transformation économique déclinées dans le Programme d'Actions du Gouvernement 2024-28 , adossé au PNSD 2024-28 ;
- le désenclavement des territoires et renforcement des échanges économiques dans le cadre du volet 2 du Programme de Développement Local de 145 Territoires (PDL-145T) ;
- la construction d'environ 12.000 km de routes à travers le territoire national dans le cadre de la renégociation du contrat SICOMINES.

B - Perspectives économiques

1. Croissance économique

La croissance économique devrait passer de 5,6% en 2025 à 5,3% en 2026, avant de s'établir à 5,5% en moyenne 2027-28. Elle sera portée par le maintien du dynamisme du secteur minier (5,0% en 2026 contre 10,1% en 2025 et 4,0% en moyenne 2027-28);

Le PIB-hors mines afficherait une croissance de 5,4% en 2026 contre 3,1% une année avant. Il est attendu une croissance moyenne de 6,3% entre 2027 et 2028.

2. Inflation et taux de change

Pendant la période de la stratégie, il est prévu une décélération continue du taux d'inflation et du taux de dépréciation de la monnaie nationale, résultant notamment du maintien du dispositif de la politique monétaire appliqué à partir de 2023 en coordination avec la politique budgétaire. A fin période, l'inflation devrait refluer à 4,1% en 2025, pour s'établir à 6,1% en 2026, avant de converger vers sa cible de moyen terme, fixée à 7% entre 2027 et 2028. S'agissant du taux de change, en 2026, le franc congolais devrait, en moyenne, enregistrer une appréciation de 9,0% contre 3,9% 2025. Entre 2027 et 2028, il devrait se déprécier de 4,4%.

3. Finances publiques

La pression fiscale s'établirait à 12,0% en 2026 puis 12,5% en moyenne entre 2027 et 2028. Les dépenses représenteraient 16,8% du PIB en 2026 et 16,5 %, en moyenne, sur la période 2026-2027. Le déficit budgétaire qui en résulterait serait de 1,1% du PIB en 2026, puis 1,0% en moyenne, entre 2027 et 2028.

4. Solde de la balance des paiements

Se situant à -1,2% du PIB contre -1,8% en 2025, le solde global de la balance des paiements devrait ressortir déficitaire en 2026. Une amélioration est attendue entre 2027 et 2028 avec un déficit de -0,7% du PIB. Quant au solde du compte courant, une légère amélioration sera observée au cours de la même période, car, son déficit passerait de -3,2% du PIB à -2,4%.

Tableau 3. Prévisions des principaux indicateurs macro-budgétaires (En millions de CDF)

	2024	LF 2025	2026	2027	2028
	Prévisions				
Recettes publiques (dons inclus) en milliards de CDF	25 972	28 097	32 226	37 213	43 340
Charges d'intérêt (en milliards de CDF)	549	725	905	1 227	1 602
Réserves internationales brutes (USD millions)	6 732	8 278	9 866	11 355	12 643
PIB au prix constant (en milliards de CDF)	17 263	29 206	19 465	20 528	21 651
PIB nominal (en milliards de CDF)	199 717	239 490	225 794	302 355	340 853
Taux de change moyen (USD/CDF)	2 794	2 688	2 467	2 574	2 701
Taux de change fin période	2 838	2 300	2 634	2 514	2 888

Source : CPCM

V. SOURCES DE FINANCEMENT

A - Sources extérieures

Le besoin de financement extérieur pour la première année de la stratégie proviendra des soldes de sept conventions de financement récemment signés et non totalement décaissées. Les décaissements attendus en 2026 sont un peu plus d'un milliard de dollar. De ce montant, plus de 90% proviendraient de multilatéraux notamment, IDA avec 70% et FAD avec 16%. Les bilatéraux semi-concessionnels n'interviendraient qu'à hauteur de 7% dont Exim Bank of China pour 6% et Exim Bank of India pour 1%.

De nouveaux accords de financement dont les conditions et termes seront négociés selon les orientations de la SDMT seront nécessaires pour combler le gap de financement extérieur pendant toute la période 2026 – 2028. Considérant la volonté des autorités de préserver la viabilité de la dette par le maintien du risque modéré de surendettement et tenant compte des engagements pris dans le cadre du programme avec le FMI, les nouveaux accords de financement seront plus de source concessionnelle. Mais, pour suppléer à ces guichets, et compte tenu du volume de besoin à financer, la stratégie prévoit également une émission d'euro-obligation pendant la première année de sa mise en œuvre, pour un montant d'USD 1,5 milliards.

B - Sources intérieures

Sur le plan intérieur, le marché des titres publics mis en place en 2019 demeurera la principale source de financement. Tenant compte des appétences du marché, la stratégie prévoit les émissions des Bons du Trésor et Obligations du Trésor indexés. Les émissions des Obligations seront faites de façon à élever graduellement leur maturité pour atteindre 5 ans en 2028. Pour être en phase avec l'effort fait par le Gouvernement pour la dédollarisation de l'économie congolaise, il est prévu de revenir aux émissions des titres publics à rendement nominal.

VI. DEMARCHE SUIVIE

L'analyse du portefeuille de la dette de la RDC projeté à fin 2025 révèle que le pays est vulnérable au risque de refinancement induit par les instruments intérieurs et à la dépréciation moyenne ou forte du franc congolais due à la part élevée des emprunts extérieurs et domestiques libellés en devises étrangères. Pour déterminer la stratégie de financement qui permettra de mieux réduire ces vulnérabilités, quatre stratégies ont été testées à l'aide de l'outil analytique de la SDMT sous des scénarii de taux d'intérêt et de taux de change.

La sélection de la stratégie préférée a été orientée par le compromis entre coûts et risques ainsi que des contraintes associées à chacune des stratégies testées, y compris la taille et la disponibilité de chaque source de financement et la taille des besoins de financement annuels. L'analyse de différents résultats a permis de retenir une stratégie qui devrait réduire le risque de refinancement du portefeuille de la dette publique et l'exposition aux fluctuations des taux de change.

VII. STRATEGIE OPTIMALE

Au cours des trois prochaines années, l'Etat prévoit de réduire le risque de change en baissant le poids de la dette extérieure y compris les titres publics émis en dollars. Le volume de la dette extérieure obtenu à la fin de la période par la stratégie préférée est moins élevé par rapport à celui observé dans le portefeuille à fin 2025. En effet, la part de la dette libellée en devises étrangères passerait de 98,8% en 2025 à 97,3% en 2028.

La stratégie préférée a l'avantage d'allonger la maturité des instruments intérieurs et de recourir beaucoup plus, pour les nouveaux accords de financement, aux guichets concessionnels. Ceci permet non seulement de réduire le risque de refinancement, mais également de baisser le coût de la dette. Les OT de 5 et 6 ans pourront être utilisés dès 2027. Disposant d'un taux moyen pondéré fin période encourageant, soit 2,3%, et avec un recours accru aux financements concessionnels (qui passeraient de 21% en 2026 à environ 90% en 2028), la stratégie retenue répond au mieux à la volonté de l'autorité de préserver la viabilité de la dette, et de baisser le coût de celle-ci. Cette vision de l'autorité exprimée dans le mémorandum adressé au FMI dans le cadre du programme économique du Gouvernement appuyé par le nouvel accord de Facilité Elargie de Crédit (FEC), a orienté le choix de la stratégie optimale.

La stratégie retenue tient compte également de la volonté de l'autorité de recourir à un financement international en 2026 via l'émission d'un eurobond dans le but de financer les infrastructures et faciliter la connectivité nationale.

VIII. CIBLES DES INDICATEURS DE COUT ET RISQUES DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE PUBLIQUE

Les décisions de financement au cours de la période 2026-2028 seront guidées par les objectifs suivants :

(i) Réduction du risque de refinancement du portefeuille de la dette intérieure

Le Gouvernement veillera à ce que la dette intérieure échéant à court terme à fin 2028 soit inférieure à 53%. En effet, la vulnérabilité du portefeuille à fin 2025 au risque de refinancement, est causée par la courte maturité des instruments intérieurs dont la majorité des émissions échouent en 2026. La part de la dette intérieure à refinancer dans 1 an est de 100% en 2025.

(ii) Risque de taux de change du portefeuille

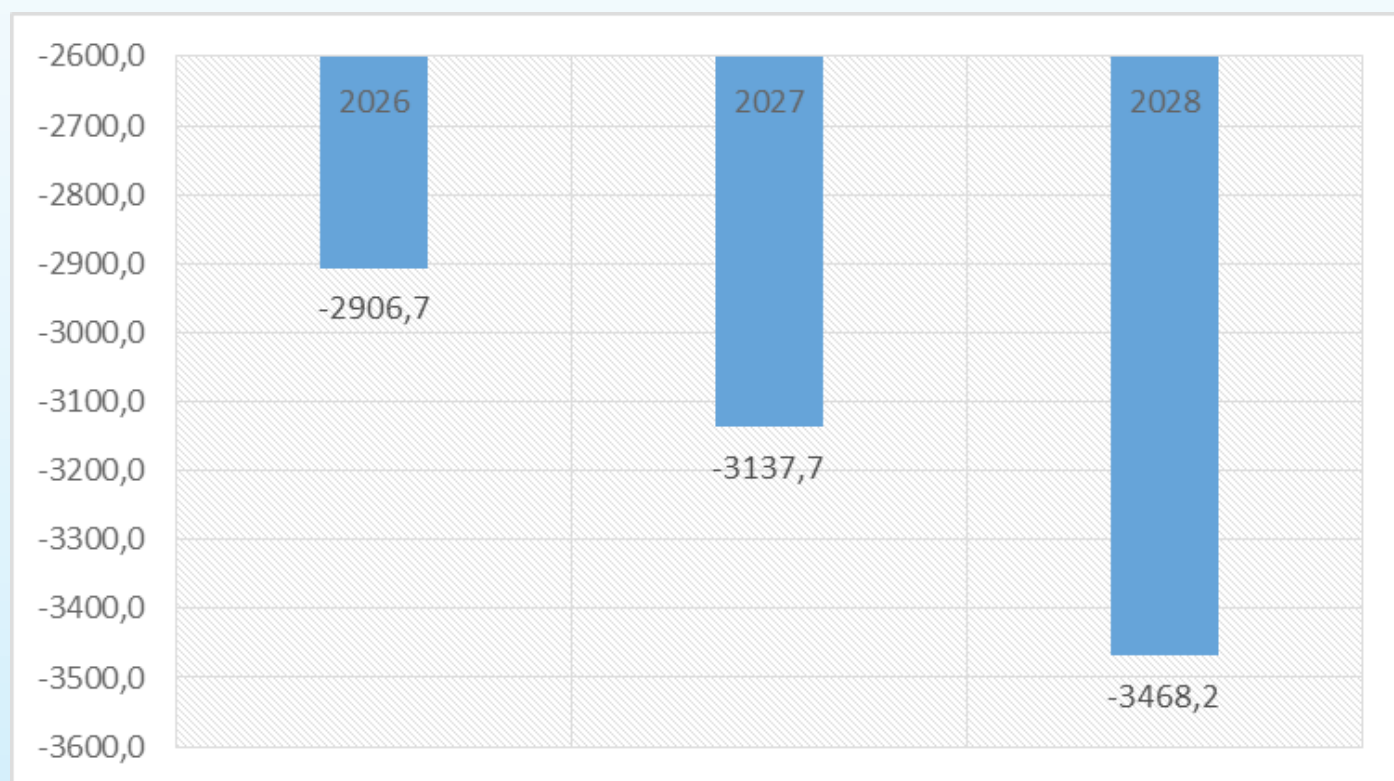
La dette en devises représente un peu plus de 98% du portefeuille à fin 2025. Elle est composée de la dette extérieure, mais également des titres domestiques libellés en dollar. La stratégie veillera à ce que la part de la dette en devise soit inférieure à 97% à fin 2028.

IX. PLAN DE FINANCEMENT

Une certaine souplesse sera observée dans la mise en œuvre de la stratégie décrite plus haut. Ainsi, les plans annuels de financement s'adapteront à l'évolution de la situation économique et financière, de sorte que les besoins de financement soient satisfaits à tout moment. Le tout sera fait selon les orientations de la SDMT.

Au regard des hypothèses macro-budgétaires sous-tendant la SDMT 2026-2028, le besoin de financement se décline comme indiqué dans le graphique ci-dessous :

Graphique : Besoin de financement (en millions d'USD)



Source : Cadrage macroéconomie deuxième revue du Programme FEC

Pour 2026, le besoin de financement de l'Etat est évalué à environ 2.906,7 millions de dollars, soit 7.170,86 milliards de CDF. En cohérence avec la stratégie retenue, il est prévu que ce besoin soit couvert comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Plan de financement de la RDC en 2026

Instruments	Tirages en milliards de CDF	% du total
1. Prêts projets	2 157,51	30%
dont Multilatéraux	2 057,11	29%
Bilatéraux	100,4	1%
2. Appuis budgétaires	1484,26	21%
3. Titres publics (BT et OT)	900,00	13%
4. Prêts commerciaux	2 629,08	37%
dont Eurobond	1 850,28	26%
Total	7 170,86	100%

Source : DGDP

Les financements réels pourraient différer des montants indiqués dans le tableau 4 en raison de l'incertitude liée aux prévisions économiques et budgétaires, des conditions de financement sur le marché intérieur, du moment où les opérations de trésorerie seront effectuées. Des ajustements pourraient donc être apportés aux besoins de financement et aux sources de financement qui seraient utilisées. Les ajustements majeurs au plan de financement seront publiés.

En ce qui concerne les émissions des titres publics, les calendriers trimestriels d'émission des Titres d'Etat seront publiés au début de chaque trimestre et donneront d'amples renseignements sur les instruments, les montants d'émission et les dates des opérations.

CONCLUSION

Le remboursement en 2026 d'une très grande part des titres publics et la forte exposition aux fluctuations du taux de change sont identifiés comme les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette de la RDC à fin 2025. La stratégie retenue pour l'atténuation de ces risques à l'horizon 2028 envisage de privilégier les emprunts extérieurs concessionnels et d'allonger progressivement la maturité des instruments intérieurs. Le pays est cependant contraint de supporter la persistance du risque de change, car, les trois années de la stratégie n'ont diminué que de peu la dominance de la dette en devise dans le portefeuille qui est passée d'environ 99% en 2025 à 97% en 2028. Il est nécessaire d'œuvrer pour l'élargissement et le développement du marché domestique des titres de façon à permettre au Gouvernement de puiser beaucoup plus en franc congolais et de baisser l'ampleur des titres domestiques en dollar. Les recommandations formulées par les partenaires, notamment l'AFRITAC-Centre s'avèrent importantes à cet effet. Il s'agit notamment de : (i) modifier le Code des assurances pour exiger qu'au moins 15% de primes gérées par les sociétés d'assurance soit investi dans les titres publics; (ii) amener les deux caisses de pension (CNSS et CNSSAP) à participer aux adjudications; (iii) retourner vers les titres non indexés et émettre plus tard des OT à remboursement in fine; (iv) améliorer la coordination entre les services (DGDP, Ministère du Plan, Cabinet du Ministre des finances, CSPP) dans le but de faciliter l'échange d'informations sur la négociation des nouvelles conventions, les décaissements attendus sur les prêts projets, les appuis budgétaires et les dons.

Vu et approuvé

Doudou **R. FWAMBA LIKUNDE LI-BOTAYI**
Ministre des Finances



